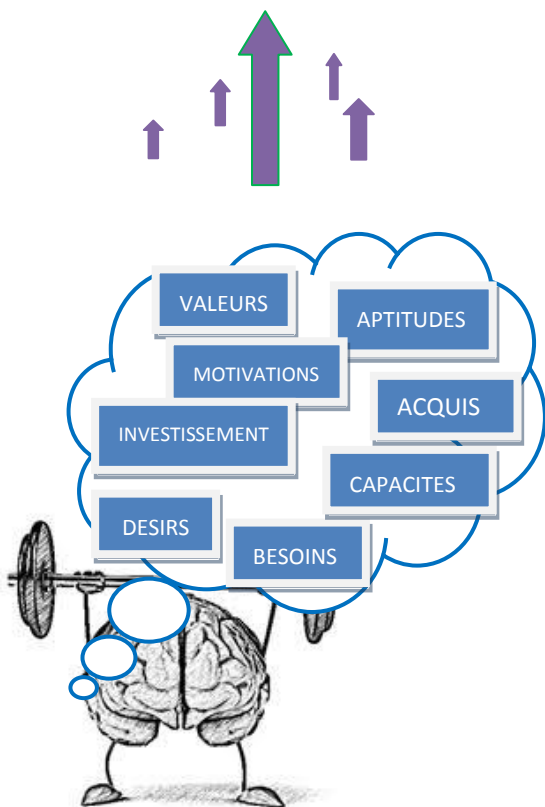


## ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

### PROJET D'ETUDES

#### BILAN



**Le bilan d'orientation** permet de définir un projet d'études, cerner la nature des intérêts, réfléchir à ses motivations et aspirations. Il permet également à se projeter dans un avenir professionnel par l'analyse de la situation et dans ses articulations diverses.

Le protocole comprend plusieurs phases:

**L'investigation** se fait à partir des entretiens, des tests psychométriques et des questionnaires d'intérêts.

**L'analyse** individuelle révèle les aptitudes, les motivations et le potentiel. C'est un état de lieux sur les points forts et les points sensibles.

**La construction du projet** met en correspondance le profil avec un ensemble d'orientations possibles. Le jeune est incité également à s'investir dans la recherche active des informations et à rencontrer des professionnels. Ce temps est consacré à l'exploration des métiers, des secteurs d'activités porteurs d'avenir.

**Le rapport écrit** contient les résultats des investigations et l'analyse globale des propositions concernant l'orientation, ainsi qu'une stratégie personnalisée avec un plan d'actions pour mettre en place le projet.

**L'entretien d'orientation** concerne essentiellement la troisième phase du bilan et permet de valider et/ou changer un projet par une recherche accompagnée par le conseiller : démarche personnelle en dehors des séances et selon les modalités fixées : enquête métiers, recherches documentaires, contacts écoles, rencontres avec des professionnels...

Contact : Madame FELTER

 06 07 50 57 91